

LES MORDUS DU CINÉMA ONT ENFIN LEUR MUSÉE

Il y a des années que les cinéphiles la réclamaient. La cinémathèque existe enfin, et c'est la seule au Canada.

PAR LYSIANE GAGNON

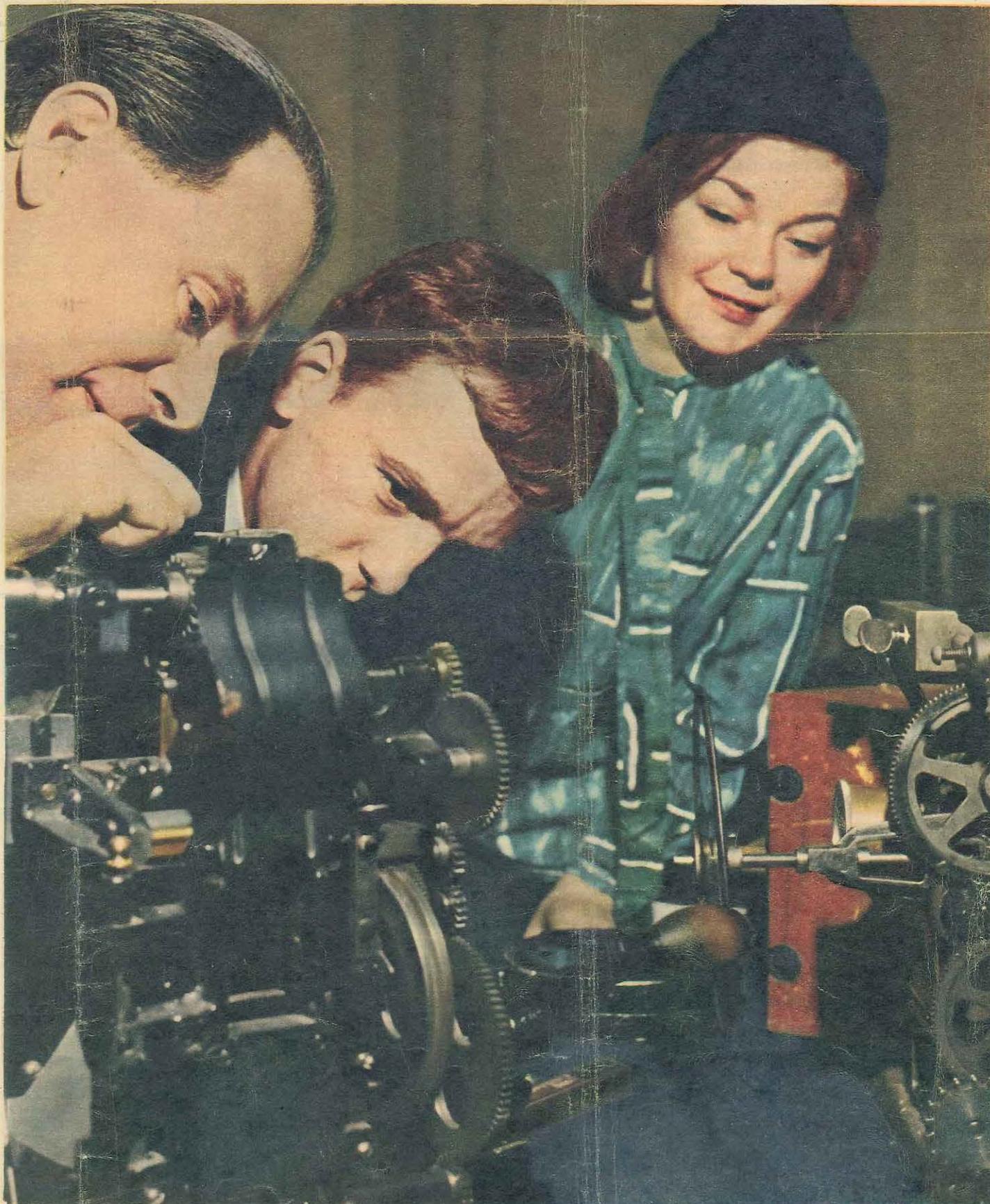
LA SALLE était comble. Des gens debout, en arrière et sur les côtés. D'autres assis par terre, appuyés tant bien que mal aux murs ou aux radiateurs. Un silence total, des visages rivés à l'écran. La cinémathèque canadienne présentait ce soir-là "Ossessione" de Visconti.

La salle d'où il n'y a pas si longtemps les plus grands chefs-d'oeuvre du cinéma sortaient bêtement mutilés devient maintenant un lieu où quatre soirs par semaine, les lundi, mardi, mercredi et jeudi, on célèbre le culte du cinéma. En effet, le Secrétariat d'Etat de la province mettait en octobre dernier la salle de la censure à la disposition de la Cinémathèque. Rue McGill, dans le quartier des affaires à cette heure déserté, le rez-de-chaussée du Bureau de la Censure appartient aux cinéphiles. Ils y viennent souvent nombreux, et quand les 75 sièges sont déjà pris, ils restent debout. Du 26 octobre au 14 décembre, on a enregistré 1200 entrées, et compté dans le cahier de présences de quatre à cinq cents noms.

Qu'est-ce qu'une cinémathèque? Et comment la nôtre est-elle née?

Une cinémathèque, c'est essentiellement un musée. Un musée dont l'élaboration pose des problèmes techniques bien plus grands que ceux auxquels doivent faire face le conservateur d'un musée ou l'archiviste d'une bibliothèque, mais un musée tout de même. C'est là que vont ceux que le cinéma intéresse vraiment, ceux qui veulent connaître les débuts et l'évolution de cet art, le plus neuf, le plus moderne de tous... et souvent le plus ignoré par les autorités gouvernementales. De la même façon qu'à la bibliothèque municipale, Delly côtoie Beaudelaire, il faut trouver de tout à la cinémathèque: du bon et du moins bon. C'est là que cinéphiles et cinéastes vont apprendre le cinéma à travers son histoire, mais c'est aussi une gigantesque usine de conservation des films.

Et c'est au prix d'efforts continuels, de transactions jamais finies, que les cinémathèques, à travers le monde, réussissent, de peine et de misère, à mettre la main sur les pellicules d'anciens films, à les sauver de la décomposition, à en faire



On expose à la Cinémathèque d'anciens appareils cinématographiques. Ci-haut, Guy Côté en explique le fonctionnement à deux jeunes cinéphiles, dont l'un affirme n'avoir jamais manqué une représentation depuis les débuts de la cinémathèque!



En octobre 1907, s'ouvrait, angle Ste-Catherine et Montcalm, le premier cinéma de luxe en Amérique : le Quimetoscope. Aujourd'hui, en 1965, on peut revoir à la Cinémathèque les films devant lesquels s'esbaudissaient nos grands-parents.

Une salle comble à la Cinémathèque rapporte la somme fabuleuse de \$37.50...



des copies et à les conserver. Car il faut savoir — et cela, le président de la Cinémathèque canadienne, M. Guy Côté, l'explique très bien — que jusqu'en 1950, les films étaient tournés sur une pellicule faite à base de nitrate de cellulose, matière inflammable et de courte vie — de 25 à 50 ans; il importe donc de les contretyper — en d'autres termes, d'en faire une copie sur pellicule d'acétate, matière maintenant employée — avant que les films soient à jamais perdus.

De plus, les distributeurs, une fois la demande épuisée, ne se préoccupent guère

de conserver les films, puisque leur intérêt à eux n'est plus en jeu. C'est ainsi que nombre d'oeuvres ont été définitivement perdues. Ceux qui les auraient obtenues par des voies illégales n'osent en parler de peur des poursuites judiciaires, et elles pourrissent, tranquillement, quelque part. C'est ainsi qu'ont disparu les quelque 72 westerns muets qu'a fait John Ford avant de devenir l'un des grands noms du cinéma.

Enfin, il n'est pas rare de trouver des films tronqués, dont certaines scènes — on devine lesquelles — ont été habilement



subtilisées par un projectionniste ou jetées (?) par un censeur.

Aussi les dirigeants de la Cinémathèque canadienne doivent-ils être sans cesse aux aguets, entretenir des contacts nombreux et suivis avec leurs confrères américains et européens, afin que nous puissions aller chercher ce qui va se perdre avant qu'il ne soit trop tard... dit M. Côté.

Actuellement, la Cinémathèque a, bien à elle, et bien à nous par conséquent, une centaine de films, qui sont entreposés à l'Office national du Film jusqu'à ce que... mais sur cela nous reviendrons tout à l'heure. Déjà, la Cinémathèque, grâce à la collaboration de techniciens de l'ONF, a sauvé plusieurs films de l'oubli et de la perte totale. "Song of Ceylon", de Basil Wright, "Pierrot des Bois", de Jutra, Brault et Blackburn, et une vingtaine de courts muets des plus grands cinéastes de documentaires américains.

Les films que présente la Cinémathèque ne lui appartiennent pas nécessairement. Ils lui arrivent grâce à des prêts, à des systèmes d'échanges ou des ententes avec les compagnies de distribution. C'est ainsi qu'au cours des trois premiers mois de 1965, on y voit des Eisenstein, des Chris Marker, des Bunuel, des Jutra, etc...

Voilà le film qui se décompose. Cette bobine est inutilisable. Elle peut provoquer des explosions.



Un peu d'histoire

Guy Côté, dans son atelier de l'ONF, parmi de longs rubans de pellicule et des liasses de documents divers, des amas de boîtes de carton et de bobines vides, nous raconte un peu l'histoire de la Cinémathèque — son hobby, sa joie, parfois sa croix.

"En 1954, j'étais en Europe. Je découvrais les cinémathèques de Paris et de Londres. Une révélation. Je me disais : "Il faut qu'on ait la nôtre." J'ai commencé à écrire des mémoires. L'un n'atten-



dait pas l'autre. A l'ONF, aux gouvernements. Une fois au Canada, j'ai continué. Autres mémoires, articles un peu partout, création de comités. Au bout de sept ans d'efforts vains, je me retrouve avec un groupe de gens que le projet passionnait, et nous nous sommes dit : "La Cinémathèque, nous la ferons nous-mêmes. Les gouvernements finiront bien alors par comprendre que c'est un outil de culture nécessaire."

"C'est comme ça qu'est né le comité des Ciné-clubs. Mais l'ère des mémoires n'était pas terminée... le Québec était devenu une vaste machine à produire des mémoires ! Nous en avons fait un, entre autres, à la Commission Parent, qui se retrouve à peu près intégralement dans son rapport. Tenez, ça c'est une chose qu'il faudrait souligner : c'est la première fois au monde que dans un rapport d'une telle envergure, jouissant d'un tel prestige, on recommande noir sur blanc l'éducation cinématographique des étudiants. On ne leur enseignera plus seulement par le cinéma, on leur enseignera maintenant le cinéma.

"En octobre '63, nous fondons "Connaissance du cinéma". Et nous présentons à l'Elysée la semaine Jean Renoir, qui attire 4,400 spectateurs. C'est à ce moment que débute véritablement la Cinémathèque. L'idée était lancée, l'équipe constituée. Elle comptait des cinéastes professionnels, des professeurs, des critiques, des gens de Radio-Canada, bref, des gens en contact avec divers milieux. De plus, l'atmosphère qui règne au Québec nous a bien servis. L'heure est au cinéma, qui attire maintenant un tas de jeunes."

Depuis sa fondation officieuse — "Connaissance du cinéma" prendra le nom de "Cinémathèque" en juillet '64 — la Cinémathèque canadienne amasse consciencieusement tout ce qui est de quelque intérêt; en plus des films, 300 affiches, 3,500 photos, 40 entretiens enregistrés avec des cinéastes canadiens, 2,200 livres, des périodiques, des fiches cinématographiques et des brochures — cette bibliothèque est de loin la plus considérable au Canada — et une trentaine d'appareils soigneusement polis, que M. Côté contemple comme une belle femme regarde ses bijoux.

... L'art c'est beau. Mais ça ne vit pas de l'air du temps. Et le moment est venu de parler gros sous.

"Nous avons reçu un octroi de \$3,000 du ministère des Affaires culturelles. Et puis, évidemment, un don précieux : la salle du bureau de censure.

—A part ça ?

—Hé bien... c'est tout. Mais soyez sûre que nous continuons à demander de l'argent aux gouvernements fédéral et provincial. Actuellement, la Cinémathèque dure et s'enrichit uniquement grâce à des dons personnels. Tous les dirigeants y vont de leur contribution.

"Mais il faudrait parler aussi d'une initiative exemplaire. La maison de production Claude Fournier a décidé de ne plus envoyer de cadeaux à ses clients, à l'époque des Fêtes. L'argent ira à la Cinémathèque.

"La Cinémathèque a besoin d'argent, soit. Mais uniquement pour en assurer la survie et l'épanouissement. Car c'est un organisme à but non-lucratif, que nous voulons accessible à tous sans exception. Le prix d'entrée est de 50 cents... Faites le calcul. Si la salle est comble, ça nous donne \$37.50. Une fois versés les salaires du projectionniste et du gérant, il me reste... juste assez d'argent pour vous offrir un café !

FIN

Les "abonnés" de la Cinémathèque sont jeunes. Ce sont des cinéastes qui vont y chercher un complément à leur formation, ou, simplement, des "enragés" du septième art.